



CABINET ROUX

DOCUMENT UNIQUE

Notre mission :

AIDE ET ASSISTANCE À LA CRÉATION, OU EN MISE À JOUR ANNUELLE, DU DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS :

- Inventaire et évaluation des risques professionnels dans l'entreprise
- Hiérarchisation des risques et identification des risques majeurs
- État des lieux des actions de prévention et proposition d'axes d'amélioration

Vos bénéfices :

- ◆ Vous permettre de satisfaire aux préconisations légales et réglementaires pour l'élaboration et la mise en œuvre du Document Unique
- ◆ Compréhension des risques professionnels et de leur incidence sur l'exploitation
- ◆ Mise en œuvre dynamique, participative et in situ du Document Unique
- ◆ Outil d'aide à l'amélioration et à la gestion des risques
- ◆ Expérience terrain des consultants Cabinet Roux face aux risques
- ◆ Externalisation de la gestion du Document Unique (création/mise à jour/suivi)

